

Article L6113-1 [En savoir plus sur cet article...](#) Créé par [LOI n°2018-771 du 5 septembre 2018 - art. 31 \(V\)](#)

« Les certifications professionnelles enregistrées au répertoire national des certifications professionnelles permettent une validation des compétences et des connaissances acquises nécessaires à l'exercice d'activités professionnelles. Elles sont définies notamment par un **référentiel d'activités** qui décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés, un **référentiel de compétences** qui identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui en découlent et un **référentiel d'évaluation** qui définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis. »

Préambule :

Les évaluations des compétences des candidats à la certification reposent sur un ensemble **de mises en situations professionnelles réalisées durant le dispositif de certification** (mise en œuvre de productions) :

- Tournage d'un huis clos plateau multi-caméras
- Tournage d'un court métrage en extérieur
- Tournage de six directs TV en multi-caméras
- Tournage de quatre reportages type magazines ou portraits et deux publicités « reconstituées »
- Tournage de deux films d'entreprises en multi-caméras.

Pour chaque épreuve détaillée ci-après, le jury d'épreuve d'évaluation évalue les livrables réalisés, les techniques et les démarches appliquées dans la stricte application des critères d'évaluation définis dans les présents référentiels.

REFERENTIEL D'ACTIVITES <i>décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés</i>	REFERENTIEL DE COMPETENCES <i>identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités</i>	REFERENTIEL D'ÉVALUATION <i>définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis</i>	
		MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION
<p>Bloc de compétences n°1 : → Étudier et organiser techniquement la prise de son d'un projet cinématographique et audiovisuel.</p> <p>Activité 1 : Identification des éléments de contexte du projet en collaboration avec le réalisateur, les différents chefs de poste, le directeur de production.</p>	<p>C1 Analyser le projet de production cinématographique, télévisuelle (reportage, news, ...), de production privée de films d'entreprise ou de documentaires (genre, traitement, diffusion) afin de comprendre les intentions artistiques de l'auteur, du réalisateur et du producteur.</p> <p>C2 Formuler des souhaits et des conseils en vue du choix du matériel en corrélation avec les besoins artistiques du projet en s'appuyant sur un réseau de prestataires techniques son (Fabricants / Loueurs) .</p> <p>C3 Évaluer la faisabilité technique et financière du projet afin d'établir des listes de matériel et des moyens humains nécessaires.</p> <p>C4 Organiser et exploiter une veille des évolutions techniques, technologiques et artistiques du secteur afin d'enrichir le projet et d'accroître ses connaissances et ses techniques professionnelles.</p>	<p>Mises en situation professionnelle (mises en œuvre de productions-tournages).</p> <p>Modalité :</p> <p>Réalisation d'un dossier de production comprenant :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Une note d'intention, - Une évaluation des besoins techniques et humains, - Une fiche budgétaire, - Une liste de matériel établie à partir des contraintes techniques et artistiques, - La constitution d'une équipe - Des éléments de veille (sitographie, abonnements à des magazines et des réseaux sociaux...) <p>Livrable : dossier de production (±20p)</p>	<ul style="list-style-type: none"> - La collaboration avec le directeur de production, le réalisateur et l'équipe est adaptée, de qualité et fluide. - La communication est de qualité, elle permet de comprendre les intentions des différents interlocuteurs. - Les consignes sont prises en compte et respectées. - En fonction des difficultés rencontrées, les solutions proposées sont adaptées et pertinentes. - Les propositions de matériel sont adaptées au projet. - L'identification des prestataires techniques est pertinente, elle permettra de louer du matériel adapté. - Les objectifs artistiques sont pris en compte dans le choix du matériel. - Le budget est cohérent, il prend en compte les contraintes de production. - Les calculs sont corrects. - L'évaluation des besoins est pertinente. - Les moyens humains et techniques sont anticipés, identifiés et cohérents. - Les profils de poste sont en adéquation avec les besoins du projet. - La liste de matériel est complète et le matériel retenu est adapté à la prestation. - Le nombre d'informations recueillies est suffisant. - Les informations recueillies sont pertinentes. - La stratégie de recensement est fiable et efficiente. - Les informations sont correctement traitées. - L'analyse des besoins est pertinente. - Les sources d'informations sont diversifiées et de qualité.

REFERENTIEL D'ACTIVITES <i>décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés</i>	REFERENTIEL DE COMPETENCES <i>identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités</i>	REFERENTIEL D'ÉVALUATION <i>définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis</i>	
		MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION
<p>Activité 2 : Préparation de la prise de son en collaboration avec le réalisateur et le chef opérateur son à partir des formats d'expression, de la finalité artistique et des moyens techniques et financiers.</p>	<p>C5 Participer aux repérages techniques afin d'identifier les lieux potentiels de tournage en se référant au découpage artistique et technique.</p> <p>C6 Réaliser un schéma d'implantation du matériel sur le plateau et/ou le décor pour anticiper et organiser l'installation des équipements techniques.</p> <p>C7 Définir un workflow de la prise de son (choix techniques, méthodes de prise de son et d'enregistrement des sons) selon le projet afin de recommander un format de tournage adapté au budget, de proposer un workflow de production et de postproduction et d'évaluer la durée de la post-production.</p> <p>C8 Mettre en place et valider le workflow afin d'organiser les méthodes de travail et de pouvoir établir un protocole.</p> <p>C9 Établir les protocoles techniques en choisissant les « plug-in », les codecs, les normes de sorties liés au workflow afin de respecter le cahier des charges.</p> <p>C10 Sélectionner des prestataires en s'appuyant sur un réseau de professionnels identifiés et valider les devis avec la production afin de réserver le matériel nécessaire à la réalisation de la prise de son.</p>	<p>Constitution d'un dossier technique comprenant :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Un road book des lieux de tournages en extérieur, - Un storyboard consacré au décor en intérieur, - Un plan d'implantation des équipements, - Un workflow défini , - Une liste des codecs, plug-in et normes de sorties, - Les devis des différents prestataires, - La liste de l'équipe recrutée, - Un planning de travail, - Une check-list suite à la vérification et au contrôle du matériel. <p>Livrable : dossier technique (±20p)</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Les choix de décor sont conformes aux consignes du réalisateur et du directeur de production. - Ils se réfèrent au découpage. - Les critères techniques et artistiques retenus sont justes au regard du projet. - Le sens artistique est sollicité, mis en œuvre et les propositions artistiques sont cohérentes avec le projet. - L'implantation est justifiée et tient compte des contraintes de lieu et d'espace. - Elle tient compte de la présence des autres postes et des contraintes (image, assistant, décor, accessoires, ...). - L'analyse et l'organisation du workflow sont pertinentes. - Les étapes sont ajustées en fonction des remarques formulées par le réalisateur et le producteur. - Les contraintes inhérentes au projet et aux moyens mis en œuvre sont prises en compte pour atteindre l'objectif. - La méthodologie de travail est pertinente et efficace. - Le temps de travail est géré et maîtrisé ; le planning est réaliste. - Les normes et règles de sécurité sont respectées. - Les consignes du réalisateur sont prises en compte et respectées. - Les protocoles techniques utilisés sont maîtrisés. - Le cahier des charges est respecté. - Le choix des prestataires est pertinent. - Il permet de louer un matériel juste au regard des demandes du réalisateur et des objectifs artistiques.

REFERENTIEL D'ACTIVITES <i>décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés</i>	REFERENTIEL DE COMPETENCES <i>identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités</i>	REFERENTIEL D'EVALUATION <i>définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis</i>	
		MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION
	<p>C11 Participer au recrutement des assistants opérateur son afin d'assurer la prestation dans les meilleures conditions.</p> <p>C12 Préparer le matériel son et contrôler son fonctionnement afin d'assurer le bon déroulement de la prestation en mobilisant ses connaissances du fonctionnement et des règles de maintenance du matériel.</p>		<ul style="list-style-type: none"> - Les devis sont cohérents et tiennent compte des réalités financières du projet. - Les fiches de poste sont complètes, elles identifient les besoins en compétences. - Le recrutement permet la réalisation de la prestation. - Les éléments techniques sont maîtrisés. - Le contrôle du matériel est maîtrisé, il permet d'identifier les dysfonctionnements éventuels. Il permet d'anticiper l'organisation de la prestation.

REFERENTIEL D'ACTIVITES <i>décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés</i>	REFERENTIEL DE COMPETENCES <i>identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités</i>	REFERENTIEL D'ÉVALUATION <i>définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis</i>	
		MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION
<p>Bloc de compétences n°2 : → Enregistrer le son d'un projet cinématographique et audiovisuel.</p> <p>Activité 3 : Réalisation de la prise de son en suivant les indications reçues du réalisateur et du chef opérateur son, en collaborant avec les autres métiers de la chaîne de production (assistantat et image) et en s'assurant que le style, la qualité et la fluidité des sons soient conformes au projet et à sa cohérence.</p> <p>Activité 4 : Finalisation de la prise de son en collaborant avec le responsable de la postproduction, en organisant les rendus techniques et administratifs suite à la prise de son.</p>	<p>C13 Encadrer en tant qu'opérateur son un ou plusieurs assistant(s), en tenant compte des situations de handicap éventuelles, afin de permettre la bonne réalisation collective de la prestation et de transmettre le savoir-faire et les méthodes de travail.</p> <p>C14 Organiser la configuration et la mise en service des équipements de prise de son afin de respecter et d'appliquer les indications données par le réalisateur en procédant aux essais, à la mise en œuvre du matériel et aux diverses vérifications techniques.</p> <p>C15 Enregistrer les sons dans le respect des indications et les intentions du réalisateur afin de contribuer à la narration.</p> <p>C16 Superviser la gestion des stocks des consommables et l'entretien du matériel afin de garantir le bon fonctionnement de la prestation et d'assurer la maintenance des équipements.</p> <p>C17 Se conformer au workflow défini par la production et la post-production afin d'établir la procédure des back-up.</p>	<p>Mises en situation professionnelle (mises en œuvre de productions-tournages).</p> <p>Modalité : Retour d'expérience du candidat sur :</p> <ul style="list-style-type: none"> - L'encadrement des assistants, - L'installation finale du matériel, suivant le plan d'implantation, à partir de photos ou d'images vidéo, - La gestion des consommables utilisés, - L'efficacité de la procédure des back-up, - La collaboration avec le réalisateur, le chef opérateur son, les autres chefs de poste et le DIT (<i>Digital Imaging Technician</i>), - L'efficacité du protocole d'archivage, - La gestion des supports de sauvegarde et de la sauvegarde des fichiers audio (disque dur), - La qualité artistique de la prise de son et des propositions d'axes d'amélioration, - La gestion des pannes et dysfonctionnements rencontrés, - La gestion des reportings financiers et administratifs, - + écoute des sons enregistrés (7min. maximum). <p>Livrable : présentation orale (30 min.)</p>	<ul style="list-style-type: none"> - L'ensemble des membres de l'équipe son et les imprévus liés au travail d'équipe et aux difficultés rencontrées sont gérés de façon humaine et empathique - Les situations de handicap éventuelles sont prises en compte dans l'organisation des tâches et les outils de communication mobilisés. - Le candidat a compris et s'approprie le cadre de travail. - Les savoir-faire et les méthodes de travail sont transmises. - La configuration et la mise en service des équipements est cohérente, efficace et maîtrisée. - La communication avec le réalisateur est efficace et adaptée. - Les techniques utilisées sont maîtrisées. - Les normes et règles de sécurité sont respectées. - Les sons enregistrés sont conformes aux attendus artistiques et techniques. - Les intentions du réalisateur sont entendues et appliquées. - La gestion des consommables (batterie, carte mémoire, chargeurs, câbles, ...) permet d'éviter une rupture de stock. - Le matériel est utilisé avec soin. - Les techniques utilisées sont maîtrisées. - Le workflow est respecté. - Il permet d'établir la procédure des back-up. - Les back-up sont effectués dans les temps.

REFERENTIEL D'ACTIVITES <i>décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés</i>	REFERENTIEL DE COMPETENCES <i>identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités</i>	REFERENTIEL D'ÉVALUATION <i>définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis</i>	
		MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION
	<p>C18 S'assurer de la gestion des back-up auprès du DIT (Digital Imaging Technician) afin de se garantir de la sauvegarde des fichiers audio.</p> <p>C19 Contrôler le protocole d'archivage et la transmission des fichiers audios dans un format adapté à la post-production afin de garantir la conformité des fichiers.</p> <p>C20 Vérifier le bon fonctionnement du matériel ayant été utilisé afin de le restituer aux loueurs dans un état conforme à sa réception en faisant état des éventuels dysfonctionnements ou pannes repérés .</p> <p>C21 Établir les reportings financiers et administratifs en lien avec le directeur de production afin de réaliser le bilan du projet.</p>		<ul style="list-style-type: none"> - La communication avec le DIT (<i>Digital Imaging Technician</i>) est efficace, fluide, maîtrisée. - Elle permet de se garantir de la bonne gestion des fichiers. - Les fichiers sont sauvegardés. - Le protocole d'archivage est contrôlé et respecté. - La remise des fichiers à l'équipe de post-production est contrôlée. - La communication avec l'équipe de post-production est efficiente et adaptée. - Les formats des fichiers sont conformes aux attentes de la postproduction. - Les documents techniques (fiche de réception du matériel) sont exploités et permettent un retour « en l'état ». - Le matériel de prise de son est vérifié et réparé si besoin. - La stratégie de recensement des problèmes est fiable et efficiente. - Les éléments administratifs et financiers sont traités, classés, communiqués à l'équipe administrative. - Le bilan est lisible, permettant d'identifier les points saillants (respect et écarts au regard du prévisionnel).

REFERENTIEL D'ACTIVITES <i>décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés</i>	REFERENTIEL DE COMPETENCES <i>identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités</i>	REFERENTIEL D'ÉVALUATION <i>définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis</i>	
		MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION
<p>Bloc de compétences n°3 : → Mixer en studio les sons d'un projet cinématographique et audiovisuel.</p> <p>Activité 5 : Préparation et réalisation de la postproduction son en proposant une approche technique et artistique collaborant à la narration du projet.</p> <p>Activité 6 : Finalisation de la postproduction son en vue de la distribution et de la diffusion de l'œuvre en collaboration avec le réalisateur.</p>	<p>C22 Comprendre les intentions artistiques du projet spécifiques à la postproduction afin de répondre aux exigences et aux attentes d'un réalisateur, d'un compositeur ou d'un producteur.</p> <p>C23 Préparer les sources sonores afin de permettre le montage en attribuant les pistes sur la table de mixage et leur correspondance sur le logiciel.</p> <p>C24 Effectuer des tâches de montage son afin de préparer le mixage.</p> <p>C25 Créer l'habillage sonore (Sound design, bruitage) pour accompagner les éléments narratifs à l'image.</p> <p>C26 Organiser les séances de post-synchronisation et de prise de son en studio afin d'enregistrer les sons qui n'ont pas pu être captés lors du tournage.</p> <p>C27 Effectuer les tâches de mixage sur différents formats (du mono au 7.2.1), en prenant en compte les nouvelles technologies, notamment le mixage en Dolby Atmos 360°, pour participer à la narration de l'œuvre.</p>	<p>Mises en situation professionnelle (mises en œuvre de productions-tournages).</p> <p>Modalité : Restitution de la préparation du mixage en s'appuyant sur :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Une note d'intention précisant les attentes du réalisateur, du compositeur, du producteur, - Une note générale précisant la traduction technique des attendus artistiques, - Un schéma des sources sonores et de leur organisation (table de mixage et pistes dédiées sur le logiciel), - Une liste des banques de sons utilisées. <p>Livrable : présentation orale (30 min.)</p> <p>Modalité : Réalisation du mixage du projet afin de permettre au jury de l'écouter.</p> <p>Livrable : Le mixage du projet, sur un disque dur.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Les besoins du projet et les contraintes de production sont identifiés. - L'analyse et l'évaluation des besoins sont pertinentes. - Les intentions artistiques sont comprises. - La créativité et la technicité du candidat tiennent compte du projet et le renforcent. - Les actions proposées pour préparer les sources sont pertinentes et cohérentes. - Les logiciels nécessaires (Protools, Logic Pro, ...) sont maîtrisés. - Les techniques utilisées sont maîtrisées : gestion des sources, câblage des plugs, des effets, ... - Les sources sonores sont mises en ordre et sont vérifiées. - Les préconisations sont fiables, réalistes et faisables. - La communication avec la production et le réalisateur est efficace et adaptée ; elle permet de comprendre les intentions artistiques et d'y répondre. - Les indications artistiques reçues sont appliquées. - L'habillage et les bruitages sont conformes à la narration. - Ils renforcent la narration. - Les techniques de post-synchronisation et de prise de son utilisées sont maîtrisées. - Le sens artistique du candidat est mis en œuvre. Il est utile et adapté au projet. - Le planning de production est respecté. - La communication et les échanges avec la production et le réalisateur sont adaptés et efficaces ; ils permettent la réalisation artistique du projet. - Les modifications et corrections demandées sont appliquées.

REFERENTIEL D'ACTIVITES <i>décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés</i>	REFERENTIEL DE COMPETENCES <i>identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités</i>	REFERENTIEL D'EVALUATION <i>définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis</i>	
		MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION
	<p>C28 Masteriser afin de conformer l'ensemble des sources sonores et d'appliquer un traitement global à la bande son.</p> <p>C29 Réaliser les différentes versions du master, les copies et transferts de fichiers afin de répondre aux exigences des diffuseurs et des différents supports de diffusion intégrant les nouveaux formats 360°, 5.1, ...</p>	<p>Modalité : Réalisation de la masterisation du projet afin de permettre au jury de l'écouter.</p> <p>Livrable : Le master du projet, sur un disque dur.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - La méthodologie de travail retenue est cohérente et tient compte des indications reçues et de la typologie du projet. - Les différents formats sont maîtrisés. - Le cahier des charges et des délais de réalisation sont tenus et respectés. - Les techniques utilisées renforcent la qualité artistique. - Le mastering donne la cohérence à l'ensemble du fichier. - Les évolutions technologiques sont identifiées et mises en pratique. - Les normes de diffusion sont connues et mises en pratique. - Le protocole d'archivage est respecté. - La remise des fichiers de l'équipe de post-production à la production est contrôlée.

Le cas échéant, description de tout autre document constitutif de la certification professionnelle.